

Alais 11 mars 1884

Monsieur et Cher Ami,

Je m'empresse de vous informer que l'analyse des perles en cuivre rouge trouvées dans la grotte des Morts de Durfort et dans celle de Rousson ont été analysées par les chimistes des Forges de Cammari - Alais et de l'Usine de Valindres (produits chimiques). Il me serait toutefois difficile de vous faire connaître les procédés qui ont été employés, car j'étais pas présent à l'opération.

Du reste le simple aspect de ces perles ne permet pas de les confondre avec des perles en bronze.

Je ne suis pourtant pas complètement de l'avis de M. Cazalis de Fondouce, et je ne puis admettre l'existence d'un âge du cuivre, qui ne serait géométrique, comme

Celui du bronze.

On peut douter que le bronze ait
été le premier métal employé par l'homme.
Le cuivre et l'or natifs ont dû être employés,
dans les pays où il en existait des gisements.

Dans l'Amérique du Nord, au midi du lac
Supérieur on a trouvé de vastes gisements
de cuivre natif exploités depuis les temps
les plus reculés. Vous savez que l'on a
trouvé des vases et des instruments en cuivre
pur, dans les anciennes sépultures, en Espagne,
en Savoie, en Suisse, en Hongrie, dans
les Îles Britanniques. On en a retiré, ~~de France~~,
des grottes sépulcrales de Durfort, de Rousson,
de Saint Jean d'Alcas, C'est ^{à-dire} dans le voisinage
des Cévennes, où l'on trouve des gisements
de cuivre. Mais comme le cuivre natif,
le seul que l'on pût alors utiliser, était
assez rare et circonscrit sur des points
restreints, il ne dut jamais être d'un
usage courant, comme le fut, plus
tard, le bronze.

L'âge du cuivre par M.

Cazalis de Fondoue devrait donc, semble-t-il,
 être considéré comme une époque préhistorique,
localisée dans certaines régions, mais
 qui ne se serait pas généralisée, comme
 l'âge du bronze proprement dit le fut
 plus tard. Je dis "plus tard", car il me
 semble tout naturel d'admettre l'antériorité
 de l'usage d'un métal simple, ~~sur~~ celui
 d'un métal résultant d'un alliage, qui
 suppose nécessairement un état de civilisation
 plus avancé.

Mais j'ai bien tort, Monsieur
 et cher Confère, de donner mon avis
 sur cette matière, auprès d'un maître
 dont j'aime tant à suivre les leçons.
 Veuillez me pardonner les hésitations, les
 dont j'en suis sans doute rendu responsable,
 à vos yeux, et veuillez en même temps
 agréer l'expression de mes sentiments
 les plus dévoués.

Ch. Branner